

# COMPTE RENDU DE L ASSEMBLEE GENERALE

DU 6 AVRIL 2014

## MFR BUIS LES BARONNIES

\*\*\*\*\*

### PRESENTS

André et Marie Claude Reboul (Une Goutte d'eau au Faso) , René BILLAZ (AVSF) Philippe LHOSTE (JAV du Lyxembourg) Isabelle Rixte et C. Muizzo (Teelgo), Claude STEPHAN et Claude LI (PSO O5), Hubert NICOLAS (appel Montpellier) Guy LARGIER (Yam Daa Bo) Marie Cécile et Jacques VAUGELADE (L'arbre à cauris) Jacqueline PESTRE ( Tek Taaba) Claire DELATTRE (La Prévention) Jean LICHOU (Microfel) 11 Associations représentées

### EXCUSES

Thierry Sciari (Res Puplica), Dr B.Blanc (AMNS), Monique Eliane ( Ass. France Kongodiana) , Vincent Purroy ( St Christol Bidi), Catrhy Durand (Assolidafrika),

### PROCURATIONS

Simone Luzy (St Michel Soro) Geneviève Doux (Badeya Nasso) Jean Loireau (APPEL Drôme), Michel Valette (Un projet pour Réo) Régine Jeanjean (Terre des Enfatns) Simone Lugbull (Entraide Burkina) Nacéra Parrini (Afrique Femme Avenir), 7 procurations

Le quorum étant atteint, le Président déclare ouverte l'Assemblée générale.

#### 1 **Rapport moral du Président\***

\*voir en annexe

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### 2 **Rapport financier\***

\*voir annexes

#### Résultats 2013

En l'absence du trésorier, indisponible pour raisons de santé, une question sur le coût des services bancaires reste en suspens.

Les résultats 2013 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

#### Budget 2014

Compte tenu de l'approbation de la demande de financement concernant le zai mécanisé (cf § 7) il est décidé d'inclure les contributions attendues des six ASI

participantes (1.518 €), et de valoriser les apports de temps bénévole des administrateurs (6.000 €). Le budget 2014 tel qu'il apparaît en annexe est ainsi voté

### **3 Fixation de la cotisation**

Le montant de la cotisation 2014 est maintenu à 20 €.

### **4 Renouvellement du Conseil d'Administration**

L'AG enregistre les démissions de Geneviève Doux et Hubert Nicolas. Sont élus pour les remplacer Guy Largier (ASI « Badeya Naso ») et André Reboul (ASI « Une goutte d'eau au Faso »). Les autres administrateurs (Jacqueline Pestre « Tek Taaba » Isabelle Rixte « Teelgo », Marie-Claude Reboul « Une goutte d'eau au Faso », Gérard Cossavella « Koumintou », René Billaz « AVSF ») présentent leurs candidatures et sont réélus.

En séance, les nouveaux administrateurs désignent leur Président (René Billaz), Secrétaire générale (Jacqueline Pestre) et Trésorier (Gérard Cossavella). Un poste de Trésorier adjoint est créé, et confié à André Reboul.

### **5 Conclusion et commentaires des réponses au questionnaire\***

\*voir résultats préliminaires en annexe

L'AG remercie les auteurs de l'enquête pour leur prestation de services (bénévole). Les résultats présentés mettent en évidence : (i) l'originalité et l'efficacité de la méthode informatique utilisée, (ii) la forte motivation des ASI à poursuivre les échanges d'information et la mutualisation des savoir faire, (iii) l'intérêt de poursuivre les efforts d'actions communes, malgré les difficultés liées aux disponibilités des animateurs et à la rareté des financements complémentaires.

Le Président rappelle les défis à moyen et long terme concernant l'analphabétisme, la nutrition et la formation professionnelle. Il s'interroge ainsi sur l'éventualité que les ASI adaptent en conséquence leur appui à l'éducation, et propose également que soient mieux mutualisés nos efforts concernant les jardins scolaires, le maraîchage et le Moringa, ainsi que sur la formation professionnelle. Jean Lichou (Microfel) se porte volontaire pour animer le deuxième point, et le Président (AVSF) en fait de même pour le troisième. Le premier thème demande des approfondissements : le CA sera sollicité à cet effet.

### **6 Site : poursuite de sa mise à jour**

L'AG remercie et félicite Jacqueline Pestre pour les progrès accomplis en matière de géo-localisation des activités des ASI. En l'attente d'une procédure fiable – avec sauvegarde des données – il est recommandé de concentrer les efforts sur les ASI de CASE Burkina et celles de la « périphérie proche\* ». L'AG décide de porter à 200 € la rémunération de l'informaticienne qui appuie cette activité. Cette somme pourrait être au besoin complétée par des contributions volontaires de certaines ASI.

\*ASI non adhérentes mais régulièrement présentes aux rencontres du Collectif DAG.

## **7 Questions diverses**

Moringa Burkina : l'AG remercie Microfel de la poursuite des ses efforts, qui se traduisent en 2014 par l'édition au Burkina d'une plaquette bilingue de large diffusion, sur le modèle déjà réalisé à Madagascar ; coût 2.500 €, apportés par Microfel.

Le Président donne connaissance d'une proposition d'action commune de six ASI concernant le zaï mécanisé. Le dossier correspondant est prêt depuis plusieurs semaines. La demande de financement sera faite auprès d'une Fondation privée (Brageac). Cette action se réaliserait en trois ans, avec un apport cumulé des ASI de 6.000 € environ pour une contribution sollicitée de 30.000. L'AG approuve cette initiative ; la demande sera introduite avant fin juin.

L'AG enregistre avec satisfaction la demande d'adhésion de quatre nouvelles ASI, ce qui portera à 38 l'effectif total.

La séance est levée à 13 h.

### **Annexes :**

Rapport moral du Président

Résultats 2013

Projet de budget 2014

Résultats préliminaires de l'enquête (diaporama)